



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E91056

VALABLE JUSQU'AU 04/05/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2006

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 16/11/2020  
15 000

Raison sociale : LA MAISON AUTO-NETTOYANTE CHOLET - TECHNITOIT

63 BD GUSTAVE RICHARD  
49300 CHOLET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ANGERS 2006 B 00828

Siret : 491 309 142 00025

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5419009

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 11079197104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 11079197104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 02 41 64 29 53

Portable :

Site Internet : www.technitait.com/agence/maine-et-loire-4

E-mail : technitait.cholet@technitait.com

Responsabilité légale :

MS HOLDING (889 618 542) / DA SILVA CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Fax : 02 41 64 29 78

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	27/04/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	12/04/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/12/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS  
81, RUE DES PONTS DE CE  
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.